

PRÉVENTION DES RISQUES PHYSIQUES ET ERGONOMIQUES



ACTION PROPOSÉE À L'INITIATIVE DE LA FNA ALSACE-LORRAINE
(FÉDÉRATION NATIONALE DE L'AUTOMOBILE). ORGANISME DE
FORMATION : FPA-HSE FRANCE.

DÉLAI D'ACCÈS :
72 HEURES

DURÉE :
7 HEURES (1J)

PRIX :
SUR DEVIS*

FORMATION :
PRÉSENTIEL / DISTANCIEL

PARCOURS :
ACTION DE FORMATION

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
JUSQU'À 12 APPRENANTS

TAUX DE SATISFACTION :
NON DISPONIBLE

TAUX DE RÉUSSITE :
NON DISPONIBLE

TAUX D'ASSIDUITÉ :
NON DISPONIBLE

Formation ouverte en 2026 : aucune session n'est close à ce jour, aucun indicateur de résultat n'est donc disponible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

APPROCHE ERGONOMIQUE ET DÉMARCHE TUTOPRÉV' (INRS – ED 4462)

Prérequis :

Chaque apprenant doit disposer des équipements suivants pour suivre la formation dans de bonnes conditions :

- Un ordinateur (portable ou fixe) en bon état de fonctionnement,
- Une connexion Internet stable (fibre, ADSL ou 4G minimum),
- Un navigateur à jour (Chrome, Firefox, Safari ou Edge),
- Un casque audio avec micro ou des écouteurs,
- Une webcam fonctionnelle (obligatoire pour les classes virtuelles et les évaluations à distance),
- Une adresse e-mail active pour la communication avec l'équipe pédagogique.

Nous contacter :

Processus de préinscription par mail :

info@fpa-hse.fr

Ou via notre site internet :

<https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>

Ou par téléphone :

03.29.27.31.07

Pour qui :

- Chef d'entreprise secteur automobile
- Responsable d'atelier / chef d'équipe
- Tuteur / maître d'apprentissage / maître de stage
- Formateur en établissement (lycée, CFA) ou en entreprise
- Responsable hygiène, sécurité et environnement (HSE)

Modalité d'accès :

Après une demande d'information, un échange préalable permet de vérifier l'adéquation de la formation au besoin de l'entreprise et le profil des participants. L'entrée en formation est formalisée par la signature d'une convention, puis une convocation est adressée aux participants. Délai d'accès : 72 heures à compter de la validation du dossier.

Financement :

Tarif : sur devis. Cette action s'inscrit dans le dispositif Carsat « salaire préventeur » porté par la FNA Alsace-Lorraine : le financement peut être pris en charge dans ce cadre.

Contacts *** :

Pôle Direction : le bureau de l'association FPA-HSE France, dont le président est élu pour un mandat de 3 ans. Président en exercice : Frédéric DUREUX

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Communication : Responsable - SABATIER Margaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

1

IDENTIFIER LES DANGERS ET ANALYSER LES SITUATIONS DE TRAVAIL SOUS L'ANGLE ERGONOMIQUE DANS LES ACTIVITÉS DU SECTEUR AUTOMOBILE

2

APPRÉHENDER LES DIFFÉRENTES FAMILLES DE RISQUES PROFESSIONNELS DU SECTEUR AUTOMOBILE ET LEUR DIMENSION ERGONOMIQUE (POSTURES, MANUTENTIONS, ADAPTATION DU POSTE À L'HOMME)

3

COMPÉTENCE TECHNIQUE : LE PARTICIPANT SERA CAPABLE DE CONDUIRE UNE ANALYSE ERGONOMIQUE D'UNE SITUATION DE TRAVAIL ET DE PROPOSER DES MESURES DE PRÉVENTION ADAPTÉES SELON LA DÉMARCHE TUTOPRÉV'

4

COMPÉTENCE DE PILOTAGE ET DE SUIVI : LE PARTICIPANT SERA CAPABLE D'UTILISER LES SUPPORTS D'OBSERVATION TUTOPRÉV' COMME OUTILS D'ANALYSE ERGONOMIQUE ET DE TRANSMETTRE LES CONSTATS AUX ACTEURS CONCERNÉS DE L'ENTREPRISE

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

Méthodes – Expositives, participatives et actives. Travaux individuels et en sous-groupes.

Supports – Documents supports de formation projetés (brochure INRS ED 4462, fiches familles de risques, supports d'observation)

Exposés théoriques, Étude de cas concrets / Exercices d'application sur situations réelles, Quiz / Évaluations, Mise à disposition en ligne de documents supports pendant la formation.

Suivi de l'assiduité – Relevés de connexion horodatés pour les séquences e-learning, avec durée effective par module. Émargement électronique par demi-journée pour le webinar. Validation des quiz de progression conditionnant l'accès à la séquence suivante. Les relevés sont conservés dans le kDrive – conservés et joints au dossier du bénéficiaire.



CONTENU DE LA FORMATION :

INTRODUCTION & RAPPELS MÉTHODOLOGIQUES

- Contexte de la santé et sécurité au travail dans le secteur automobile
- Présentation de la démarche TutoPrév' de l'INRS et de ses trois partenaires (école, entreprise, institution Prévention)
- Fondements de l'analyse ergonomique : travail prescrit vs travail réel, activité, tâche, situation de travail
- L'ergonomie comme approche centrale : adapter le travail à l'Homme (et non l'inverse) – principe n° 4 des principes généraux de prévention
- Enjeux humains et économiques pour l'entreprise (AT/MP, TMS, coûts directs et indirects, sinistralité des nouveaux embauchés)
- Processus d'apparition d'un dommage : danger, situation dangereuse, événement dangereux, dommage (norme ISO 14121)
- Les 9 principes généraux de prévention (article L. 4121-2 du Code du travail)
- Synthèse réglementaire sur les travaux interdits et réglementés pour les jeunes au travail et en formation professionnelle

RISQUES CHIMIQUES, PHYSIQUES ET ORGANISATIONNELS (PARTIE 2)

- Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets – risque chimique (peintures, solvants, huiles, gaz d'échappement, poussières, amiante, FCR)
- Risques liés aux agents biologiques
- Risques et nuisances liés au bruit (mesurage, VLE, protection collective et individuelle)
- Risques liés aux ambiances thermiques (chaud, froid, courants d'air) – confort ergonomique du poste
- Risques d'incendie et d'explosion (ATEX, stockage de produits inflammables, opérations de soudage)
- Risques liés à l'électricité (habilitation électrique, véhicules électriques et hybrides)
- Risques liés à l'éclairage du poste de travail – exigence ergonomique de la tâche visuelle
- Risques liés aux rayonnements (UV soudage, optiques)
- Risques psychosociaux (RPS) et organisation du travail – dimension ergonomique organisationnelle

EXERCICES D'ANALYSE ERGONOMIQUE & SYNTHÈSE

- Exercices pratiques : analyse ergonomique de situations de travail à partir de cas concrets (photos, vidéos d'atelier)
- Repérage des dangers, analyse de l'activité réelle et proposition de mesures de prévention hiérarchisées
- Synthèse : échange collectif, retours d'expérience, questions-réponses
- Remise du certificat de réalisation et du support pédagogique complet (brochure INRS ED 4462)

RISQUES À DOMINANTE ERGONOMIQUE ET PHYSIQUE (PARTIE 1)

- Risques de chute, trébuchement, heurt ou autre perturbation du mouvement
- Risques de chute de hauteur (ponts élévateurs, fosses, travail en hauteur)
- Risques liés aux circulations internes de véhicules dans l'atelier
- Risques routiers en mission (essais, convoyage)
- Charge physique de travail : postures contraignantes, gestes répétitifs, efforts – analyse ergonomique du poste
- Manutentions manuelles et mécaniques (crics, chandelles, ponts, palans) – aide à la décision ergonomique
- Troubles musculo-squelettiques (TMS) : facteurs de risque, repérage, prévention
- Risques liés aux équipements de travail (outils portatifs, machines, pneumatiques) – conception ergonomique
- Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets

LES SUPPORTS D'OBSERVATION TUTOPREV' COMME OUTILS D'ANALYSE ERGONOMIQUE

- Questionnaire entreprise : caractériser l'établissement d'accueil
- Questionnaire « Conditions d'intervention – Environnement et ambiance de travail » (grille ergonomique)
- Questionnaire « Carrosserie : tôlerie, peinture » – postures, efforts, environnement
- Questionnaire « Carrosserie : remplacement d'élément »
- Questionnaire « Préparation de véhicule VO/VN »
- Questionnaire « Diagnostic : recherche de panne ou de dysfonctionnement »
- Questionnaire « Changement d'organe mécanique »
- Questionnaire « Service rapide »
- Grille d'analyse ergonomique d'une situation à risque et formulation de suggestions de prévention

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS : ****

Suivi de l'exécution :

- Questions orales ou écrites (QCM)
- Test de positionnement, mises en situation, quiz de validation
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Durée de connexion des séquences e-learning

Évaluation des acquis :

- Formulaire d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

Sanction de la formation :

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs atteints est remise à chaque participant, ainsi qu'un certificat de réalisation. Cette formation ne donne lieu à aucune certification enregistrée au RNCP ni au répertoire spécifique.

Évaluation de la satisfaction :

- Questionnaire à chaud en fin de formation, portant sur l'atteinte des objectifs, la qualité de la plateforme, des séquences et du webinaire.
- Le cas échéant, recueil des appréciations de l'entreprise et du financeur.

Amélioration continue :

Les résultats sont analysés en revue de direction annuelle et donnent lieu, le cas échéant, à des ajustements tracés dans le compte rendu.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Louisa DUREUX — Formatrice spécialisée dans le domaine de la prévention des risques professionnels du secteur automobile depuis plus de 20 ans, formée à la démarche TutoPrév' de l'INRS et au référentiel santé-sécurité au travail du secteur de la réparation automobile. — 06.66.85.03.37, louisa.dureux@fpa-hse-france.fr

ENGAGEMENTS :

- Adapter les cas pratiques aux procédures réellement rencontrées par les participants.
- Répondre aux questions posées pendant les séquences e-learning dans un délai de 48 heures ouvrées.
- Maintenir une veille sur les évolutions réglementaires du système d'immatriculation et des téléprocédures de l'ANTS.
- Prendre en compte les retours des participants pour faire évoluer la formation.

ACCESSIBILITÉ :

- Accessibilité de la formation à distance — Les supports sont transmis dans des formats numériques accessibles, lisibles par lecteur d'écran. La plateforme permet l'affichage en plein écran et le sous-titrage automatique ; les séquences enregistrées sont sous-titrées sur demande. Le rythme des séquences e-learning est libre, dans la limite de la durée de la session.
- Aménagements possibles — Temps supplémentaire pour les exercices et les quiz, reformulation des consignes, assistance technique à la connexion, remise anticipée des supports.
- Référent handicap — DUREUX Frédéric, joignable par téléphone 06.18.30.36.01 ou par mail : president@fpa-hse.fr. Étude de chaque situation individuelle et proposition d'aménagements, en lien si nécessaire avec l'Agefiph et le référent handicap de l'OPCO.

PRÉVENTION DES VIOLENCES, DU HARCÈLEMENT ET DES DISCRIMINATIONS :

FPA-HSE met en œuvre une procédure de prévention et de signalement des violences sexistes et sexuelles, du harcèlement et des discriminations, applicable en centre comme en entreprise d'accueil.

- Information — Chaque apprenant est informé du dispositif à l'entrée en formation et en reçoit un exemplaire avec son livret d'accueil.
- Signalement — Tout fait peut être signalé indifféremment à l'une ou l'autre des personnes désignées :

DUREUX Louisa, référente violences, harcèlement et discriminations — 06.66.85.03.37 — signalement@fpa-hse.fr

DUREUX Frédéric, référent suppléant — 06.18.30.36.01 — president@fpa-hse.fr

Le signalant choisit librement son interlocuteur. Lorsque la personne saisie est elle-même mise en cause, empêchée, ou intervient auprès du signalant à un autre titre, le dossier est confié à l'autre référent. Le signalement peut également être adressé par écrit à la direction. Vous pouvez par ailleurs saisir directement l'inspection du travail, le 3919 ou le Défenseur des droits.

- Traitement — Accusé de réception sous 2 jours ouvrés, entretien sous 5 jours ouvrés, mesures conservatoires immédiates si nécessaire. Procédure complète disponible sur simple demande

*Tarif préférentiel FNA Alsace-Lorraine : nous consulter

** Base de calcul retenue — Les taux sont calculés sur le nombre de participants inscrits à la formation, et non sur les seuls participants présents à l'évaluation finale. Un participant ayant interrompu la formation reste comptabilisé au dénominateur. Satisfait : moyenne des réponses au questionnaire de fin de formation, le taux de réponse étant précisé. Réussite : nombre de participants ayant satisfait à l'évaluation finale, rapporté au nombre d'inscrits. Assiduité : nombre de participants ayant suivi l'intégralité des 7 heures, sur la même base, établie à partir des relevés de connexion et de l'embarquement du webinaire. Les résultats sont établis par session et consolidés par année civile. Les effectifs sont systématiquement indiqués en valeur absolue à côté de chaque taux : sur de petits groupes, un participant modifie sensiblement les pourcentages.

*** Réclamations — Toute réclamation peut être adressée à info@fpa-hse.fr ou par courrier au siège. À réception, FPA-HSE France revient vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés, apporte une réponse écrite motivée sous 15 jours ouvrés et vous tient informé des actions mises en œuvre.

**** Recours — Le participant qui conteste les conditions de déroulement de la formation ou les résultats de son évaluation peut saisir par écrit le responsable qualité, DUREUX Sarah, dans un délai de 15 jours : 06.64.88.20.97, sarah.dureux@fpa-hse-france.fr. La demande est instruite par une personne n'ayant pas conduit l'évaluation contestée ; la décision motivée est notifiée sous 15 jours ouvrés.